

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Soins de suite et de réadaptation (SSR) au CHRU de Besançon

Le CHRU de Besançon a mis en place une unité de soins de suite et réadaptation à double orientation placée sous la responsabilité du Professeur Bernard Parratte, dans le pôle Autonomie Handicap. Elle est située au 7^{ème} étage du bâtiment gris, sur le site de Jean-Minjoz.

Ce service permet au CHRU de disposer de lits d'aval pour des patients qui ne nécessitent plus de soins aigus et pour lesquels un placement dans un établissement extérieur allongerait les délais de prise en charge.

Cette unité a été créée en deux étapes :

- création de 14 lits en octobre 2013, pour les affections de l'appareil locomoteur
- création de 15 lits mi-septembre 2014, pour les affections du système nerveux.

L'unité SSR fonctionne sur une dotation financière annuelle allouée par l'Agence régionale de santé et fixée au moment de la mise en place du projet.

Une équipe de professionnels regroupant 18 emplois non médicaux en équivalent temps plein a été constituée en 2013, puis complétée en 2014 par des métiers de rééducation (masseur-kinésithérapeute, ergothérapeute, orthophoniste, animateur d'activités physiques adaptées) et d'accompagnement social ou psychologique.

Contact presse

Valérie Lagier, chargée de communication

Tél : 03 81 21 86 61 – vlagier@chu-besancon.fr